

REGLEMENT DU JEU SMS EUROPE 1
Saison radiophonique 2022/2023
ADDITIF N°1

EUROPE 1 TELECOMPAGNIE organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « **jeu sms Europe 1** » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit le règlement pour la Période de Jeu du **6 mars 2023 à 7h00 au 31 mars 2023 à 10h00**.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **Pour l'application des articles 4 et 5 :**

Inscription : au 7 39 21 (3 X 0,75 € TTC par message + prix du SMS selon les tarifs en vigueur de l'opérateur de téléphonie mobile). CODE : SERIES

Pour s'inscrire, chaque participant est invité :

- À envoyer 1 sms avec le code **SERIES** annoncé à l'antenne
- Si le participant envoie le bon code celui-ci reçoit ensuite un message retour de Europe 1 avec une question et 2 propositions de réponse.
- Si le participant envoie la bonne réponse à la question, celui-ci reçoit ensuite un message retour de Europe 1 lui demandant de renvoyer ses Coordonnées (nom et numéro de téléphone) afin de valider sa participation au tirage au sort.

Le nombre maximum de participation autorisée pour la Période de Jeu par participant et par jour est de 1 (une) participation.

▪ **Pour l'application de l'article 5 :**

1 participant sera tiré au sort parmi les inscrits à la fin de la Période de jeu.

Le participant devra impérativement être disponible pour passer à l'antenne **le vendredi 31 mars 2023 entre 10h30 et 11h00**.

▪ **Pour l'application de l'article 6 :**

Détail du lot :

- **1 lot « 1 (un) séjour de 2 nuits dans un hôtel 4* pour assister au Festival CANNESERIES, du 14 au 16 avril 2023, à Cannes »** d'une valeur unitaire de 800 (huit cents) euros.

Le lot comprend :

- Le transport Aller/Retour (en 2^{ème} classe) depuis la gare la plus proche du domicile du gagnant jusqu'à Cannes. (Le gagnant et son accompagnateur partent du même lieu) ;
- L'hébergement pour 2 personnes, pendant 2 nuits, du 14 au 16 avril 2023, dans un hôtel 4* à Cannes, en chambre double, petit-déjeuner compris. Le nom de l'hôtel sera communiqué ultérieurement au gagnant par la Société Organisatrice ;
- Deux invitations pour assister à la cérémonie d'ouverture du festival CANNESERIES le 14 avril 2023 ;

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions ¹ qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.

- Deux invitations pour assister à la projection le 15 avril 2023 au soir ;
- Deux invitations pour assister aux afterparties le 14 et le 15 avril 2023 ;
- L'accréditation pour assister aux projections en journée le 15 et le 16 avril 2023.

Les dates du séjour fixées en fonction des dates du Festival ne pourront en aucun cas être modifiées par le gagnant.

Le gagnant et son accompagnateur s'engagent à respecter les conditions d'accès aux différents sites liées au contexte sanitaire ; c'est-à-dire la présentation d'un pass vaccinal ou sanitaire ou tout autre document demandé en fonction de la réglementation en vigueur au moment du séjour.

Tous les autres frais occasionnés lors du séjour, notamment les repas, ne seront pas pris en charge par la Société Organisatrice. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion du séjour. Le gagnant et son accompagnateur devront se rendre sur les lieux du Festival par leurs propres moyens. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'annulation du Festival.